

Règlement des Secrets de Ramsar – Nature is Bike 2022, téléchargeable sur le site www.natureisbike.com et consultable le 26 juin sur le site de Nature is Bike – Gravel festival.

À l'occasion de l'édition 2022 de Nature is Bike, Destination Angers organise LES SECRETS DE RAMSAR dimanche 26 juin à Angers, une manifestation cycliste conviviale en trois parcours, accessible au grand public sur inscription.

1. Respect du code de la route et Règles de sécurité

Les trois parcours des Secrets de Ramsar se déroulent sur voies vertes mais aussi sur voies et chemins ouverts à la circulation. Les participants doivent emprunter ces parcours dans le strict respect du Code de la route. Si quelques aménagements sont installés sur ces parcours et que des signaleurs sont postés à quelques carrefours afin d'optimiser la sécurité des cyclistes participants, cela ne donne aucune priorité de passage aux participants. Ils ne bénéficient pas d'un usage unique de la voirie : ils sont priés d'adopter une allure modérée, de laisser la priorité aux piétons et de respecter toute signalisation (feux, panneaux...).

Les Secrets de Ramsar est un événement de découverte du territoire, prendre son temps est au cœur même de l'expérience !

Les participants respectent toutes consignes de sécurité données par l'Organisateur au départ et au fil des parcours.

Le port d'un casque attaché est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, et vivement recommandé pour les plus de 12 ans.

Chaque participant s'engage à utiliser un vélo en parfait état de fonctionnement. Il est seul responsable de la conformité aux normes en vigueur de son vélo ainsi que de son entretien.

Les carrioles et vélos cargo ne sont pas autorisés.

2. Conditions de participation

« Les secrets de Ramsar » : un événement cycliste payant, ouvert à tous. Il est adapté pour des enfants de plus de 10 ans (âge minimum recommandé pour la participation à l'un des trois parcours). Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents ou d'un adulte responsable. Les inscriptions s'effectuent à partir du 5 mai exclusivement en ligne sur www.natureisbike.com dans la limite des places et des créneaux horaires disponibles parmi les trois parcours proposés :

- Secrets de Ramsar - Parcours 1 - 16 km (créneaux horaires de 9h00 à 14h30)
- Secrets de Ramsar - Parcours 2 - 20 km (créneaux horaires de 9h00 à 13h00)
- Secrets de Ramsar - Parcours 3 - 25 km (créneaux horaires de 8h30 à 11h30)

Les inscriptions se font par équipe de 1 à 5 participants maximum.

À l'issue de l'inscription en ligne, validée et payée, une confirmation de participation est envoyée par email. Le billet de participation sera communiqué par email quelques jours avant l'événement. Il vous sera nécessaire pour pouvoir recevoir le Kit aventure et bénéficier des animations du parcours. Les billets sont non échangeables et non remboursables.

Tarif unique d'inscription par Kit aventure - 1 à 5 personnes : 9 € TTC, à régler lors de l'inscription en ligne.

3. Informations pratiques

L'accueil des participants se fera le dimanche 26 juin sous la tente « **Les Secrets de Ramsar** », sur le GRAVEL FESTIVAL de Nature is Bike, Place de la Rochefoucauld (entrée par le Quai Monge).

Sur présentation de son billet de participation (**e-billet sur votre smartphone à privilégier**), chaque équipe disposera d'un kit de jeu pour mener à bien l'aventure des Secrets de Ramsar. Les départs s'effectuent toutes les 15 minutes au créneau horaire réservé et choisi par chaque équipe lors de son inscription :

- Parcours 1 (16 km) : Premier départ à 9h – dernier départ à 14h30* – durée estimée 3h
- Parcours 2 (20 km) : Premier départ à 9h – dernier départ à 13h* – durée estimée 4h30
- Parcours 3 (25 km) : Premier départ à 8h30 – dernier départ à 11h30* – durée estimée 5h30

Le dernier retour des participants aux « Secrets de Ramsar » sur le Gravel Festival de Nature is Bike Place de la Rochefoucauld doit se faire pour 17h30 (Fermeture du site du GRAVEL FESTIVAL au public fixée à 18h).

Des aires de pique-nique, des toilettes et des points d'eau seront présents sur les parcours, ainsi que des parkings à vélo. Chaque participant est responsable de son vélo et doit veiller à l'anti-voler.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages ou de vols qui pourraient survenir en conséquence de l'événement.

** Sous réserve de modification*

4. Dispositif de sécurité et de secours

Un PC de coordination des secours et de la sécurité est mis en place. Le numéro de ce PC et les numéros d'urgence figurent dans le kit de jeu.

Des postes de secours seront répartis sur les 3 parcours.

Les 3 parcours des Secrets de Ramsar seront fléchés et des signaleurs seront positionnés aux croisements dangereux. Mais ce dispositif de fléchage et de signaleurs ne donne aucune priorité de passage. Les participants restent soumis au respect du code de la route.

Les consignes de sécurité seront transmises à tous les participants avant leur départ. Ils s'engagent par leur participation à respecter ces consignes.

5. « Les Secrets de Ramsar » est un éco-événement

En s'inscrivant aux « Secrets de Ramsar », tout participant s'engage à respecter l'environnement et les espaces naturels que les parcours traversent. Il est strictement interdit d'abandonner ses déchets sur les parcours. Des poubelles seront mises à disposition des participants sur les aires de pique-nique.

Voici donc quelques conseils qui peuvent vous aider dans la réalisation d'un pique-nique zéro déchet :

- Laissez tomber les bouteilles, passez à la gourde
- Apportez votre propre vaisselle et privilégiez les contenants réutilisables
- Évitez les emballages
- Évitez les essuie-tout, pensez aux serviettes en tissu

6. Droit à l'image

L'acceptation du présent règlement implique obligatoirement que les participants donnent leur accord à Destination Angers et ses partenaires, aux médias et aux réseaux sociaux qui couvrent l'événement Nature is Bike, pour utiliser leur image pouvant figurer sur les photographies ou vidéos prises le dimanche 26 juin 2022, **sauf s'ils s'y opposent** (*opposition à l'utilisation des images à signifier formellement par courrier à l'attention de Monsieur le Directeur Général, Destination Angers / Nature is Bike - 7, Place Kennedy - BP 15157 - 49051 Angers Cedex 02*).

Cette autorisation est valable pour le monde entier, pour tout usage destiné à assurer la promotion de Nature is Bike et des Secrets de Ramsar et sous toutes ses formes (films vidéos, presse, sites internet, réseaux sociaux etc.). L'utilisation de ces images ne pourra en aucun cas porter atteinte à la vie privée ou à la réputation du participant. La présente autorisation est valable pour la durée des droits d'auteurs à compter du 26 juin 2022.

7. Traitement des données personnelles

Les participants sont informés que les données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné exclusivement à permettre la communication d'informations exclusivement liées à l'événement par l'organisateur de la manifestation " Nature is Bike ". Destination Angers, responsable de ce traitement, s'engage à ne pas communiquer à des tiers les données personnelles ainsi collectées.

Conformément à l'Ordonnance n° 2018-1125 du 12 décembre 2018 prise en application de l'article 32 de la loi n° 2018- 493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et portant modification de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et diverses dispositions concernant la protection des données à caractère personnel, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition au traitement des données le concernant en justifiant de son identité auprès de l'Organisateur, en adressant un courrier à l'attention de Monsieur le Directeur Général, Destination Angers / Nature is Bike - 7, Place Kennedy - BP 15157 - 49051 Angers Cedex 02.

8. Assurances

Destination Angers, organisateur des SECRETS DE RAMSAR, souscrit une assurance responsabilité civile pour l'ensemble des événements et des épreuves de Nature is bike. Il incombe aux autres participants de vérifier leurs assurances et il relève de leur responsabilité de souscrire les assurances leur apportant les garanties « Responsabilité civile » et/ou « Individuelle Accident ». L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages ou de vols qui pourraient survenir en conséquence de cette manifestation.

9. Acceptation du règlement

Le fait de participer aux « SECRETS DE RAMSAR » implique l'acceptation du présent règlement dans son intégralité, qui a valeur de contrat.